



ISLAMOPHOBIE *En Suisse comme en France, les musulmans sont l'objet de violences. Qu'elles soient directes ou structurelles, celles-ci se cristallisent autour du voile.*

Les têtes voilées, paratonnerre de la violence

GÉRALDINE VIREDAZ

Récemment, le Tribunal fédéral donnait raison à deux élèves voilées de Thurgovie: celles-ci, qui avaient fait recours contre la décision des autorités scolaires communales, pourront assister aux cours la tête couverte. Si la position de l'autorité fédérale est accueillie avec soulagement par la communauté musulmane, des craintes subsistent. «Être physiquement identifié comme musulman en Suisse peut exposer à des violences», déclare Rifaat Lenzin, membre de la commission fédérale contre le racisme et spécialisée dans les affaires musulmanes. Ces violences sont-elles de même nature que celles qui ont secoué la France ces derniers mois (lire ci-dessous)?

«La situation est totalement différente chez nous», estime Amina Benkaïf, responsable du Bureau cantonal vaudois pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI): «Les musulmans résidant en Suisse sont majoritairement issus d'ex-Yougoslavie et de Turquie, des régions où le lien à la religion est relativement souple. En Suisse, seulement 5% de la communauté musulmane se déclare pratiquante.» A situation différente, comportements différents? Le discours de Pascal Gemperli, président de l'Union vaudoise des associations musulmanes (UVAM), est sans équivoque: «Le principal problème rencontré par les musulmans est l'accès à l'emploi. Ces violences ne sont pas directes, mais structurelles et souvent difficiles à prouver.»

Un rapport d'Amnesty International datant de 2012 corrobore ses propos, précisant que les femmes portant le foulard sont les principales victimes de la discrimination à l'emploi. Sawfa Aïsa, vice-présidente de l'UVAM, évoque des entretiens d'embauche aux questions inopportunes: «Des femmes m'ont rapporté qu'on leur avait demandé si leurs maris les laisseraient travailler.» Parfois, le rejet est explicite «et des entreprises expriment directement à une femme voilée qu'elle ne pourra pas travailler la tête couverte. C'est surtout le cas lorsqu'il s'agit de postes exigeant un contact avec le public», ajoute Sawfa Aïsa.

L'influence de l'actualité

Si l'accès à l'emploi est un problème récurrent, les violences de rue existent aussi en Suisse. Sans doute moins violentes qu'en France, elles augmentent au gré de l'actualité:



S'il n'existe pas de chiffres officiels relatifs aux violences islamophobes en Suisse, un rapport de 2012, publié par la commission fédérale contre le racisme, note que la nette majorité des délits consiste en propos racistes. Les femmes voilées sont particulièrement visées par des agressions verbales mais aussi physiques. KEYSTONE

«Tant que les musulmans sont discriminés et sans attendre les conclusions des enquêtes, les pouvoirs publics donnent généralement de la voix, reçoivent les familles des victimes au grand complet et les médias relaient l'information avec plus ou moins d'insistance. Là, rien, ou très peu, reprochent ceux que ces agressions et leur modeste écho scandalisent.»

La journaliste et essayiste Caroline Fourast a remis en cause sur France Culture les versions livrées à la police par Rabia et Leïla. Contactée par *Le Courrier*, la journaliste s'est d'ailleurs désolidarisée de la réprobation exprimée au nom du féminisme, considérant l'idée d'un «féminisme musulman» comme une contradiction dans les termes, le voile étant à ses yeux un symbole de «soumission». Pour elle, la réaction à ces agressions relève du «combat antiracistes».

La mort d'un fœtus, dans les jours qui ont suivi le tabassage de Leïla, marque comme un avant et un après dans la bataille contre l'islamophobie.

La vice-présidente de l'UVAM a elle aussi connu des agressions verbales: «Un jour, je suis sortie précipitamment d'un bus, bousculant malencontreusement un homme avec une poussette. Celui-ci m'a investie, me demandant si je faisais ça parce que «dans mon pays, les hommes ne s'occupent pas des enfants.» Un préjugé que la vice-présidente de l'UVAM attribue à une attitude plus raciste que spécifiquement islamophobe.

Haïfa, musulmane voilée résidant et travaillant à Genève, évoque pour sa part une réflexion qui l'a beaucoup marquée: «J'attendais le bus. Une femme m'a regardée et s'est écriée 'Comment voulez-vous vous intégrer avec votre voile'? Mon sandwich m'est resté en travers de la gorge.» Parfois, des musulmanes sont incitées avec hargne à prendre position sur leur religion. Haïfa raconte: «J'étais avec ma sœur, voilée également, lorsqu'un homme a voulu nous expliquer que le

voile n'était pas pour toutes les femmes, qu'il était réservé aux épouses du prophète. Ma sœur a voulu argumenter, je lui ai répondu que ce n'était pas son affaire. Dans le bus, personne n'a réagi.»

Des plaintes rares

S'il n'existe pas de chiffres officiels relatifs aux violences islamophobes en Suisse, un rapport de 2012 publié par la commission fédérale contre le racisme note que la nette majorité des délits consiste en propos racistes. Rifaat Lenzin précise que les femmes voilées sont particulièrement visées par des agressions verbales mais aussi physiques. Ces dernières – pour lesquelles les victimes portent rarement plainte – sont principalement de deux types: bousculades agressives dans la rue et tentatives d'arracher le voile.

Pascal Gemperli dit ne pas avoir eu vent d'agressions physiques dans le canton de Vaud et émet l'hypothèse

que celles-ci sont plus importantes en Suisse alémanique. Rifaat Lenzin acquiesce, qui sent plus d'ouverture en Suisse romande.

Outre la visibilité du voile, comment expliquer que les violences islamophobes touchent majoritairement des femmes, qu'il s'agisse de discrimination à l'emploi ou d'agression? Laura Piccard, doctorante en études de genre à l'université de Genève et militante féministe, évoque un cumul: «La méfiance à l'égard de la religion musulmane s'ajoute au rejet des femmes voilées fondé sur l'idée que celles-ci ne seraient pas 'émancipées.' Une logique que la recherche identifie comme sexiste. «Chaque femme définit la tenue qui lui convient selon ses propres critères. A partir du moment où on lui prescrit comment s'habiller, son droit à l'autodétermination est nié.»

*voile couvrant la tête et encadrant le visage

Actes islamophobes: le début d'un «plus jamais ça»

ANTOINE MENUSIER, PARIS

«L'islamophobie tue.» Ces termes choc, employés par les associations luttant contre le racisme antimusulman, se veulent à la fois un constat et un moyen de secouer les consciences. Le 13 juin à Argenteuil, dans le Val-d'Oise, Leïla, 21 ans, voilée, enceinte de quatre mois, a été agressée par deux individus qui se sont «agrippés à [son] voile» et lui ont asséné un coup «entre le ventre et la hanche», selon le témoignage de la victime. La jeune femme a perdu son bébé quelques jours plus tard, sans qu'un lien entre les deux événements ait pu être établi pour l'instant. Le 20 mai dans la même ville, Rabia, une adolescente de 17 ans, également voilée, a été «bassée à terre» par deux hommes qu'elle décrit comme des «skinheads» et qui l'ont traitée de «sale Arabe» et «sale musulmane», rapporte le site du journal *Le Monde*. Les agresseurs présumés n'ont toujours pas été arrêtés.

Ces attaques ont suscité de la colère à Argenteuil. Des rassemblements ont dénoncé «deux poids, deux me-

asures». En effet, face à ce type d'agression et sans attendre les conclusions des enquêtes, les pouvoirs publics donnent généralement de la voix, reçoivent les familles des victimes au grand complet et les médias relaient l'information avec plus ou moins d'insistance. Là, rien, ou très peu, reprochent ceux que ces agressions et leur modeste écho scandalisent.

La journaliste et essayiste Caroline Fourast a remis en cause sur France Culture les versions livrées à la police par Rabia et Leïla. Contactée par *Le Courrier*, la journaliste s'est d'ailleurs désolidarisée de la réprobation exprimée au nom du féminisme, considérant l'idée d'un «féminisme musulman» comme une contradiction dans les termes, le voile étant à ses yeux un symbole de «soumission». Pour elle, la réaction à ces agressions relève du «combat antiracistes».

La mort d'un fœtus, dans les jours qui ont suivi le tabassage de Leïla, marque comme un avant et un après dans la bataille contre l'islamophobie.

Elle symbolise l'indifférence des «Français» à ce phénomène, ressentie comme telle par tout ou partie des musulmans. Elle donne aussi le signal d'un «plus jamais ça». Les agressions d'Argenteuil s'inscrivent dans une longue série d'actes nourris par une haine des musulmans. En 2012, le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) «a recensé 469 actes envers des institutions ou individus, contre 298 en 2011 et 188 en 2010, soit une augmentation de 57,4%. (...)»

«Pour nous, les agressions d'Argenteuil étaient prévisibles, affirme Samy Debah, président du CCIF. La parole islamophobe a banalisé l'agression islamophobe. La responsabilité en incombe principalement aux politiques: la loi interdisant le niqab ou la question du voile ont été assimilées par le ministre de l'Intérieur Manuel Valls à 'un combat plus large sur la condition des femmes dans les quartiers populaires': comment voulez-vous que, face à de tels propos qui font des musulmans des cibles, des esprits simplistes ne passent pas à l'acte?» Et

Samy Debah d'en appeler à la «responsabilité» des élus.

Le retentissement des deux attaques survenues à Argenteuil a peut-être fait son office, veut croire Samy Debah, qui cite des cas récents d'agressions islamophobes, presque toujours contre des femmes, désormais traités de «plus jamais ça» avec plus de sérieux par la police. Invité à prendre part à la rupture du jeûne du Ramadan, le 17 juillet à la mosquée de Paris, Manuel Valls a également eu des mots forts: «Ceux qui s'en prennent à un musulman parce qu'il est musulman s'en prennent aux institutions: c'est inadmissible.»

La marge est toutefois serrée pour le ministre, qui se doit de dénoncer clairement l'islamophobie tout en faisant appliquer la loi – celle, par exemple, interdisant le port du voile intégral, ou niqab. Ce qui donne parfois lieu à des tensions entre population et forces de l'ordre, on l'a vu à Trappes (F), vendredi dernier. Il s'agit alors de faire entendre raison à la fois aux non-musulmans et aux musul-

mans les plus engagés dans la défense de l'expression de la foi.

Or, la logique de l'«affrontement» prévaut. Si des politiques «tapent» sur l'islam à des fins électoralistes, certains musulmans exigent, eux, l'abrogation de la loi de 2004 prohibant les signes religieux ostentatoires à l'école. De telles postures ne contribuent pas à apaiser les tensions. Samy Debah affirme se placer dans le strict cadre de la loi. C'est à celle-ci, dit-il, qu'il renvoie les femmes se plaignant de ne pouvoir porter le voile dans les administrations publiques.

Le CCIF admet par ailleurs le droit au blasphème, assure le président du collectif. La «sue» de l'hebdomadaire satirique *Charlie Hebdo*, mercredi 10 juillet, premier jour du Ramadan, met précisément à l'épreuve la capacité de distanciation des fidèles musulmans face à la provocation. Elle représente un Egyptien pro-Morsi criblé de balles, deux d'entre elles traversant un exemplaire du Coran qu'il tient tel un mince bouclier: «Le Coran, c'est de la merde, ça n'arrête pas les balles.»